

Le bulletin

VILLE DE

BULLE

Décembre 2018 | n° 32

"Entretien

Rencontre avec Nicolas Wyssmueller: le point sur la culture, le musée et le tourisme



Zoom sur les nouvelles offres culturelles et les projets en cours



2-3

"Stationnement

Deux nouveaux secteurs de parcage à durée limitée



6

"Travaux

La route de Riaz entame sa mue en 2019

4-5

"Sport

Une cure de jouvence pour la piscine communale



7

"Seniors

Un concept communal en faveur des plus de 65 ans



8

"Bulle verte

Coup de projecteur sur le chauffage à distance



9

"Jeunesse

La Ville de Bulle rejoint le programme Easyvote



12



Editorial

L'indispensable mue de la route de Riaz

La croissance démographique que connaît Bulle, si elle affiche un fléchissement ces dernières années, est appelée à se poursuivre. Selon les prévisions, la population de notre cité devrait avoisiner les 30000 habitants à l'horizon 2030-2035, en fonction de l'évolution démographique.

Positive pour l'économie bulloise, dont la vitalité est réjouissante, cette évolution n'en pose pas moins des défis de taille en matière d'aménagement du territoire, de mobilité, d'infrastructures scolaires, culturelles ou sportives, pour ne citer que quelques exemples. La mission des Autorités communales est de l'accompagner de la manière la plus harmonieuse qui soit et, ainsi, de répondre aux besoins de la population. Il en va de la qualité du cadre de vie qu'offre notre ville et, par là même, de son attractivité.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le réaménagement de la route de Riaz et de la rue du Château-d'En-Bas, projet phare de la présente législature avec le lancement du chan-

tier de la nouvelle gare. Lancé en janvier prochain et prévu jusqu'en 2021, ce réaménagement constitue une première étape indispensable au bon fonctionnement du réseau routier de l'agglomération dans les années à venir.

En effet, une saturation généralisée de l'axe d'entrée nord de Bulle se profilerait si l'aménagement actuel de la route de Riaz était maintenu. La mue en profondeur que s'apprête à vivre cette pénétrante historique de la ville vise à réduire le trafic de transit, tout en garantissant une circulation fluide des transports publics ainsi que la sécurité et le confort des modes de déplacement doux.

Projet d'une grande complexité de par la large fréquentation et les contingences du secteur concerné (lieu de centres commerciaux, d'entreprises, d'habitations, etc.), le réaménagement de la route de Riaz et de la rue du Château-d'En-Bas impliquera nécessairement des déviations partielles – ou totales à certains moments – du trafic. Corollaire, les travaux bousculeront les habitudes des riverains et des usagers de la route, mettant parfois à mal leur patience. Les Autorités en appellent à leur compréhension et au respect de la signalétique mise en place pour l'occasion dans ces zones de chantier.

Le Conseil communal

"Bulle à découvrir

• TOUR DU TOCSIN (1836)

Le clocheton et l'horloge de la tour sont des vestiges de la Porte d'Enhaut, une des entrées médiévales de la ville. La porte a été démolie en 1836 pour faciliter la circulation.

www.la-gruyere.ch > Destinations > Bulle > Découvrez le centre historique de Bulle



impressum



ÉCRIVEZ-NOUS!
Ville de Bulle | Le bulletin
Grand-Rue 7
Case postale 32
1630 Bulle
bulletin@bulle.ch

ÉDITION
Ville de Bulle
Grand-Rue 7 | C.P. 32
1630 Bulle

TEXTES | PHOTOS
Ville de Bulle

CONCEPTION | RÉALISATION
16a communication
Case postale 284
1630 Bulle

IMPRESSION
Glassonprint

TIRAGE
11 800 exemplaires

"Entretien

La culture pour tous

Parmi les quatre axes de la politique culturelle de la Ville de Bulle figure l'accessibilité à la culture. Cela se traduit notamment par la mise à disposition dès 2019 du «Pass Bienvenue», à l'intention des nouveaux habitants. La «CarteCulture Caritas» s'adresse quant à elle aux bourses plus modestes, alors que l'abonnement «20 ans 100 francs» vise les jeunes adultes. Parce que la culture doit être accessible à tous, sans exception.



3

Nicolas Wyssmueller: «L'offre culturelle bulloise est éclectique et importante»



Conseiller communal depuis 2016, Nicolas Wyssmueller est responsable du dicastère Affaires culturelles, Musée et bibliothèque, Tourisme. Le Bullois de 42 ans fait le point sur ses principaux dossiers, parmi lesquels la régionalisation de la culture, le développement du label «Avec Bulle – Cité de rencontres» ou encore l'agrandissement du Musée gruérien.

■ Comment se porte la culture en ville de Bulle?

La vitalité culturelle est bonne, l'offre s'est bien développée au fil des ans. A commencer par celle des sociétés locales traditionnelles: fanfares, théâtre, musique classique ou chorale... On constate également une belle progression dans les musiques actuelles à travers Ebullition, les Francomanias, des groupes régionaux comme Catillon, des musiciens comme Julien-Victor Scheuchzer, des petites scènes dans des restaurants tels que la Viennoise, le Moderne ou les Archives du Buro.

Bulle compte aussi plusieurs saisons: les Rencontres Guitares, la Société des concerts de la ville (classique), la saison CO2... En outre, au niveau des manifestations récurrentes, on peut citer les Rencontres théâtrales, la Fête de la musique, Bulle Jazz New Orleans,

«L'état de certaines infrastructures du Musée gruérien n'est plus tenable: une seule toilette, pas de vestiaire, un accueil vétuste, des archives et des sous-sols exigus, une climatisation montrant de gros signes de fatigue...»

etc. L'offre culturelle bulloise est éclectique et importante.

■ Cet automne, le Service de la culture a lancé le programme Scène+. De quoi s'agit-il?

Cette initiative fait suite à une première table ronde organisée en 2016 et vise à renforcer les synergies entre acteurs culturels, ainsi qu'avec la Ville. Plusieurs soirées thématiques ont été mises sur pied – arts du cirque et de la rue, danse, musiques actuelles et théâtre – afin que ces personnes puissent se rencontrer, faire part de leurs besoins et réfléchir à des solutions potentielles. Les premiers résultats sont encourageants.

Même si la synthèse est encore en cours, certains besoins ressortent déjà clairement: il s'agit par exemple des infrastructures à disposition pour créer et répéter. Les questions liées à la diffusion sont aussi souvent revenues sur le tapis: comment obtenir des scènes, voire s'exporter? Une association Scène+ pourrait voir le jour: en fédérant les acteurs de la vie culturelle locale, elle permettrait de mutualiser les moyens techniques ou humains et les infrastructures. Elle faciliterait également la recherche de fonds à plus grande échelle. Mais nous n'en sommes qu'aux prémices.

■ Pour augmenter son rayonnement, la culture gagnerait à être repensée à l'échelle du district. Où en est le projet de régionalisation?

La première étape se concrétisera dès la fin de l'année, sous la forme d'un agenda culturel ouvert à l'ensemble de la Gruyère. Nous allons demander à toutes les communes de nous fournir les informations sur les lieux de culture dont elles disposent: salles polyvalentes ou non, églises, partout où il se passe quelque chose. Sur la base du site web «Bulle de culture», le nouvel agenda listera ces lieux avec descriptif, contact pour réservation, fiches techniques...

Ensuite, à moyen terme (un an), nous voulons proposer aux communes de la Gruyère de valider ce projet de régionalisation. Il autoriserait l'engagement d'un coordinateur culturel régional, dont les missions seraient bien sûr la coordination de l'offre, mais aussi l'aide

à la création et à la mise en place des infrastructures, etc. A l'instar du préfet, nous cherchons à mettre sur pied une association intercommunale comme «Sports en Gruyère». Cela permettrait de passer à un niveau plus professionnel et d'attirer davantage de subventions cantonales dans le Sud. Actuellement, 85% de ces aides sont distribuées dans le Grand Fribourg. Autre aspect positif: ce projet contribuerait à lier la jeunesse de tout le district, en faisant profiter les jeunes Gruériens de l'offre disponible à Bulle.

■ Parlons tourisme. Quel bilan tirez-vous un an et demi après le lancement du label «Avec Bulle – Cité de rencontres»?

Il est trop tôt pour cela: «Avec Bulle» n'est pas encore totalement en place. C'est d'ailleurs un travail à très long terme. Aujourd'hui, la Société de développement (SD) de Bulle et environs est la seule institution officielle du tourisme, à Bulle. La Gruyère Tourisme promeut tout le district, pas uniquement le chef-lieu. Les moyens alloués à ce secteur sont donc relativement limités, au niveau communal. Un montant plus important a dès lors été mis au budget 2019, afin de renforcer la SD et de pouvoir poursuivre le travail d'«Avec Bulle». Dès l'an prochain, nous envisageons de renforcer le nouveau marché du samedi matin, en rodage. Nous allons aussi dynamiser les autres marchés via la SD: de Noël, folklorique, de la bénichon, du jeudi, d'automne et de printemps des commerçants... Et peut-être créer d'autres manifestations éphémères.

■ Le mandat de «Bulle, Cité des goûts et terroirs», confié en 2015 à la Fédération patronale et économique, prendra fin dans quelques jours. Quid de la suite?

C'est la SD qui portera le projet. Les deux labels sont en effet étroitement liés.

■ Dans votre dicastère figurent également le Musée gruérien et sa bibliothèque, qui se trouvent un peu à l'étroit dans leurs murs...

En effet, d'où le projet d'agrandissement. Un crédit d'environ 350 000 francs va être demandé

Nicolas Wyssmueller

42 ans, en couple.

Formation

A complété sa formation universitaire d'enseignant par un Diplôme de maître de gymnase; est aussi détenteur de certificats de chant et de saxophone.

Parcours professionnel

A été journaliste pigiste à La Gruyère et a travaillé au Service de la santé publique du canton de Vaud avant d'enseigner à l'Ecole professionnelle, à Bulle; enseigne aujourd'hui l'économie politique à la Haute Ecole de gestion de Fribourg et au Collège du Sud; en parallèle, est choriste professionnel (baryton) à l'Ensemble vocal de Lausanne et à l'Ensemble Orlando; dirige en outre le Chœur de May et a longtemps dirigé la Cécilienne de La Tour-de-Trême.

Hobbies

Course à pied, natation.

pour le concours d'architecture à la séance de décembre du Conseil général. Car les besoins sont là. L'état de certaines infrastructures du musée n'est plus tenable: une seule toilette, pas de vestiaire, un accueil vétuste, des archives et des sous-sols exigus, une climatisation montrant de gros signes de fatigue, pas assez de place pour le personnel administratif, etc. Le moment est venu de remettre cette institution à niveau. Et d'opérer une mue, pour en faire une maison de la culture et du patrimoine. Quant à la bibliothèque, elle se verra elle aussi renforcée, avec notamment la création potentielle d'une bibliothèque interculturelle.

■ Le Musée a soufflé ses 100 bougies en 2018. Un succès?

L'anniversaire a été très réussi,

«Nous allons chercher à dynamiser les marchés bullois via la Société de développement: de Noël, folklorique, de la bénichon, du jeudi et du samedi, d'automne et de printemps des commerçants...»

avec une fête du centenaire extraordinaire! Je tire mon chapeau à M^{me} Raboud-Schüle et à son équipe. La diminution du nombre de visiteurs constatée en 2017 a été largement rattrapée en 2018, avec quelque 18 000 entrées. Grâce, entre autres, à tout ce qui a été organisé autour du 100^e anniversaire. Le public gruérien et d'ailleurs a maintenant compris la richesse du Musée gruérien.

■ Cette législature est votre première en tant que conseiller communal, après un passage de trois ans au Conseil général dans les années 2000. Vos impressions?

C'est enrichissant et chronophage! Notre système politique est très riche: les rencontres sont nombreuses, les gens sont à l'écoute, l'autorité communale est à disposition des citoyens. Dans une ville comme Bulle, les contacts sont faciles: tout le monde connaît tout le monde, ou presque. La difficulté réside plutôt dans la charge de travail et la lenteur inhérente au système. Je dois fréquemment expliquer aux gens que tout ne peut malheureusement pas être fait immédiatement ou en six mois... La plupart le comprennent d'ailleurs très bien. Je suis assez satisfait de ces deux premières années de mandat, tout en étant conscient de ce qu'il reste à accomplir. Une législature, c'est long, mais très court en même temps!



La politique culturelle bulloise fait son nid

La Ville de Bulle, par le biais de son Service de la culture, a développé quatre axes qui constituent les piliers de la politique culturelle locale:

1. la création,
2. la transformation/conservation,
3. la diffusion et
4. l'accessibilité.

Pour chacun de ces axes, plusieurs mesures sont envisagées ou en cours de réalisation.

AXE 1: LA CRÉATION

En assurant des conditions cadres dans le domaine de la création, la Ville de Bulle souhaite favoriser le maintien et le développement de la vie artistique locale, mais aussi permettre l'émergence d'artistes professionnels. Pour ce faire, la Ville est aujourd'hui à la recherche d'espaces de création susceptibles d'être investis par des artistes. Elle bénéficie aussi d'une petite enveloppe de soutien à la création par l'entremise de la Commission culturelle de la Ville de Bulle. L'an dernier, la commune s'est également dotée d'une directive de soutien à la formation artistique. Son objectif: encourager le maintien et le développement de formations diversifiées et de qualité suscep-

tibles de favoriser l'émergence de jeunes talents.

AXE 2: LA TRANSFORMATION/ CONSERVATION

En renforçant ses liens avec différents organes faïteurs des milieux culturels, la Ville de Bulle entend développer une approche cohérente de la conservation du patrimoine culturel et intégrer des pools de compétences susceptibles d'orienter les artistes et de les coacher dans leurs démarches artistiques. Dans ce même esprit, une plateforme virtuelle de petites annonces entre artistes est à l'étude afin de renforcer les synergies entre les artistes du cru et de favoriser les échanges d'expériences. A ce propos, les soirées du programme Scène+ (lire l'entretien en page 2) récemment mises sur pied par le Service de la culture se veulent le point de départ de ces réflexions.

AXE 3: LA DIFFUSION

Par l'intermédiaire de son agenda culturel en ligne «Bulle de culture» (www.bulledeculture.ch), lancé en automne 2017, la Ville de Bulle souhaite améliorer la diffusion de l'offre ainsi que la coordination des différents événements culturels existants. La commune s'engage aussi par le biais de nombreux soutiens aux différentes saisons et manifestations culturelles susceptibles de proposer une programmation éclectique intégrant les milieux artistiques locaux. Afin de soutenir les artistes émergents ou de démocratiser la compréhension de leur travail, plusieurs initiatives ont

également été mises sur pied, à l'image des soirées Jeunes Talents ou de Bulle en scène. Récemment, la Ville de Bulle a lancé une mini-saison classique, «Les Midis de Sainte-Croix» (lire ci-dessous). Par ailleurs, un projet de festival multi-sites devrait voir le jour dans le courant de l'année 2019 avec les autres chefs-lieux afin d'encourager la mobilité des publics.

AXE 4: L'ACCESSIBILITÉ

Dans le but de rendre la culture accessible à tous, la Ville de Bulle soutient plusieurs initiatives existantes, comme la «CarteCulture Caritas» et l'abonnement «20 ans 100 francs» (lire ci-contre). Dès 2019, elle mettra à disposition un «Pass Bienvenue», à l'intention des nouveaux habitants. Consciente que la culture doit aujourd'hui investir davantage de lieux, la Ville de Bulle mène des réflexions afin de faciliter l'exploitation de différents espaces d'expression, à l'exemple de l'Hôtel de Ville ou par l'implantation de plus petites scènes dans des établissements publics. Dans ce cadre, le développement d'un label *artist friendly* est aujourd'hui à l'étude. Ce label serait destiné à recommander certains établissements publics effectuant les démarches nécessaires auprès de la SUISA et s'engageant à verser des cachets aux artistes.

Infos
Service de la culture
de la Ville de Bulle
Tél. 026 913 86 44
www.bulle.ch > Culture

Les Midis de Sainte-Croix

Concerts classiques

Un concert de musique classique, le temps d'une pause de midi: c'est ce que proposent «Les Midis de Sainte-Croix», certains vendredis de 12 h 30 à 13 h 15, à la chapelle du bâtiment du même nom (rue du Marché 10, à Bulle).

Fruit d'une collaboration entre le Conservatoire de musique de Fribourg et le Service de la culture de la Ville de Bulle, cette nouvelle offre – gratuite – a pris son envol le 7 décembre dernier avec un concert donné par François Karth

(cordes) et Olivier Lattion (piano et percussions).

Cette mini-saison classique se poursuivra le 1^{er} février prochain avec le duo Martine Grandjean - Nicolas Murith à la flûte traversière et Guy Fasel au piano, accompagnés de leurs élèves. Le 5 avril, place au violoncelle et au piano avec Noémie Grandjean, François Belfa et leurs élèves. Avant le «Florilège saxophonistique» que promettent Philippe Savoy (saxophone) et Florence Desbiolles (piano) le 3 mai.

Des cartes de réduction facilitant l'accès à la culture

Soutien communal

Parmi les quatre axes de la politique culturelle de la Ville de Bulle figure l'accessibilité à la culture. Celle-ci se traduit notamment par le soutien communal à des cartes de réduction disponibles pour certaines franges de la population.

Abonnement «20 ans 100 francs»

Cet abonnement destiné à la jeune génération permet à son détenteur d'accéder librement à tous les lieux culturels partenaires dans les domaines des arts de la scène, des arts visuels, des musiques actuelles, de la musique classique, des festivals ainsi que des ciné-clubs. Toute personne de 20 ans et moins peut être détentrice d'un tel abonnement (au prix de 100 francs), valable durant une année. L'abonnement général s'étend à plus de 200 lieux culturels des cantons de Fribourg, Neuchâtel, Berne, du Jura et du Valais.



Infos

www.20ans100francs.ch

CarteCulture Caritas

Avec cette carte, les personnes à faible revenu peuvent bénéficier de 30 à 70% de réduction sur une large palette d'offres culturelles, sportives et éducatives (cinémas, piscines, théâtres, concerts, manifestations sportives, etc.) réparties dans toute la Suisse. Proposée par Caritas Fribourg, elle est accessible aux adultes (ainsi qu'aux enfants dès 5 ans) au budget serré vivant dans les communes partenaires, dont la Ville de Bulle fait partie. La CarteCulture est gratuite.



CarteCulture KulturLegi

Communes du canton de Fribourg
Gemeinden des Kantons Freiburg

Infos

www.carteculture.ch/fribourg-et-region

Pass Bienvenue - Bulle

Mise à disposition dès 2019, cette nouvelle offre est destinée aux nouveaux habitants de la Ville de Bulle. Le Pass Bienvenue permet d'avoir accès gratuitement et de manière illimitée à l'offre culturelle bulloise du 1^{er} février au 31 janvier de l'année suivant sa réception. Une excellente occasion de partir à la découverte du paysage culturel bullois et de nouer de nouveaux contacts!

Infos

www.bulledeculture.ch

"Travaux

Chantier lancé en janvier

Les travaux du projet de réaménagement de la route de Riaz et de la rue du Château-d'En-Bas seront lancés en janvier 2019. Réalisés par étapes (voir infographie en page 5), ils sont prévus jusqu'en 2021. La Ville de Bulle remercie la population et les usagers de se conformer à la signalétique mise en place au fur et à mesure de l'avancée du chantier.

Une esplanade à 30 km/h

Le réaménagement de la route de Riaz permettra de soulager la rue du Château-d'En-Bas. Ainsi, à l'horizon 2020, celle-ci sera réaménagée en esplanade, entre les carrefours giratoires du Centre et de la Léchère. La vitesse y sera limitée à 30 km/h. Ce nouvel espace sous forme de place, qui fera la part belle aux piétons, aux bus et aux cyclistes, sera agrémenté de plantation d'arbres et de mobilier urbain.

Les principaux travaux 2019

Outre le projet phare du réaménagement de la route de Riaz et de la rue du Château-d'En-Bas, d'autres travaux d'envergure seront réalisés ou lancés durant l'année 2019. Aperçu des principaux projets.

La route de Riaz commence sa révolution

Principal projet routier de la législature, le réaménagement de la route de Riaz et de la rue du Château-d'En-Bas sera lancé en janvier 2019. Sa réalisation, prévue jusqu'en 2021, modifiera en profondeur l'axe d'entrée nord de la ville. Objectifs: réduire le trafic de transit à travers la ville, mais aussi redonner une qualité aux différents secteurs concernés en assurant l'attractivité et la sécurité des modes de déplacement doux ainsi qu'un cheminement efficace des transports publics. Tour d'horizon de ce vaste chantier.

Contexte du projet

Le projet de réaménagement de la route de Riaz et de la rue du Château-d'En-Bas fait partie des Projets d'agglomération de 1^{er} (PA1) et de 3^e génération (PA3). Il découle de Vision 2030, du nom de l'étude sur l'évolution de la mobilité à Bulle à l'horizon 2030. Les réflexions menées visent à absorber le trafic lié à la croissance de la ville, tout en garantissant une circulation fluide des transports publics, ainsi que la sécurité et le confort des mobilités douces.

Ce réaménagement figure parmi les travaux nécessaires au bon fonctionnement du réseau routier de l'agglomération. En effet, à la lumière des calculs des futures charges de trafic, une saturation généralisée de l'axe d'entrée nord de la ville aux heures de pointe du soir se profile d'ici à 2030 si aucune action n'est entreprise. D'où la nécessité de refondre l'aménagement actuel. Le coût total des travaux est estimé à quelque 14 millions de francs, dont une partie sera assumée par Mobul ainsi que par la Confédération et le Canton.

Objectifs du projet

Le réaménagement de cet axe routier a pour objectif le report spatial du trafic de la route de Riaz vers celle de Fribourg pour l'accès aux quartiers est de la ville. Le projet vise également à optimiser les carrefours sur la route de Riaz pour leur permettre de mieux faire face aux charges de trafic durant les

Le réaménagement de la route de Riaz et de la rue du Château-d'En-Bas sera lancé en janvier 2019. Sa réalisation, prévue jusqu'en 2021, modifiera en profondeur l'axe d'entrée nord de la ville avec pour objectif d'en réduire le trafic de transit.

heures de pointe. Il s'agit aussi de développer des voies de bus afin de garantir le bon fonctionnement des lignes et de créer des aménagements confortables pour les cyclistes et les piétons. En matière de mobilité douce encore, la création d'une esplanade à la rue du Château-d'En-Bas, important point de croisement des différents flux piétonniers, est également une composante importante du projet.

Les carrefours

L'intersection entre la H189, la route de Riaz et la route de Fribourg devra faire face à une augmentation de trafic de 18%. Aussi, afin de maintenir les niveaux de service de ce carrefour et d'augmenter l'attractivité de la route de Fribourg, deux by-pass seront créés sur le giratoire: le premier depuis cette dernière en direction de Riaz, ceci pour faciliter la sortie de ville, le second depuis Riaz en direction de la H189. Quant aux carrefours giratoires de Dardens et du Centre, ils seront adaptés avec des voies de présélection.

Un nouvel accès aux centres commerciaux

Une nouvelle voie avec carrefour à feux tricolores sera aménagée pour accéder aux centres commerciaux depuis le nord. Ce nouvel accès, entre la Migros et Pôle Sud, permettra de soulager le secteur de la rue du Château-d'En-Bas et, corollaire, de fluidifier la circulation des bus à cet endroit. A noter que la réalisation de cette nouvelle voie menant à la zone commerciale tout comme la modification de la rue de l'Europe sont à charge des privés (donc hors investissement communal).

La route de Riaz

Entre les différents carrefours, la route de Riaz sera réaménagée avec deux sens de circulation et la création, pour les bus, de plusieurs voies réservées, notamment à l'approche des carrefours à feux. Au rang des mesures d'accompagnement favorisant les modes de déplacement doux figurent la réalisation d'aménagements confortables pour les cyclistes de part et d'autre de la chaussée. A noter qu'un revêtement phonoabsorbant sera posé sur la route afin de répondre à l'Ordonnance sur la protection contre le bruit.

Le secteur fera également la part belle à des aménagements paysagers (plantation de bandes herbeuses, de rudérales, de vivaces ou de graminées). Les platanes du giratoire chemin de Champ-Francey - rue de Vuippens seront maintenus et mis en valeur. Depuis l'accrochage de Riaz en direction du centre-ville, le traitement végétal de la route exprimera une progression du campagnard à l'urbain.

Une esplanade au Château-d'En-Bas

Comme relevé plus haut, le réaménagement de la route de Riaz permettra de soulager la rue du Château-d'En-Bas. Ainsi, l'espace entre les carrefours giratoires du Centre et de la Léchère sera profondément remodelé avec la création d'une esplanade traversante où la vitesse sera limitée à 30 km/h. La place sera accueillante pour les piétons, les bus et les vélos. Objectif: former une couture entre des secteurs aujourd'hui coupés par le trafic automobile. Ce nouvel espace sera agrémenté de plantation d'arbres et de mobilier urbain.

Réfection des infrastructures

Outre le réaménagement de l'espace public, le projet comprend la mise en séparatif du réseau d'assainissement. Dans le cadre des travaux, le réseau de chauffage à distance sera étendu (développement en aval du giratoire de Dardens), permettant ainsi le raccordement de nombreux immeubles privés. Les réseaux d'eau et d'électricité seront également renouvelés.

Calendrier du chantier

Les travaux préparatoires seront lancés en janvier prochain. Réalisé par étapes (voir infographie en page 5), le chantier devrait s'achever courant 2021. Le calendrier des différentes phases de chantier est sujet à modifications, en fonction des conditions météorologiques et de l'avancement des différentes étapes, lesquelles nécessitent une coordination d'ensemble.

Déviations de la circulation

L'exécution des travaux entraînera des déviations partielles du trafic. Depuis l'accrochage de Riaz en direction du centre-ville, la chaussée sera mise en circulation unidirectionnelle et ce, durant toutes les phases du réaménagement de la route de Riaz. Afin de soulager cette dernière, les automobilistes seront incités à contourner l'artère en empruntant la route de Fribourg, puis la rue de l'Etang.

A contrario, à la hauteur du carrefour du Centre, les conducteurs venant du centre-ville devront contourner la zone de chantier via la rue de la Condémine, puis emprunter la rue Pierre-Alex et la rue de Vuippens. Ces deux dernières rues seront adaptées lors des travaux préparatoires et conservées en circulation bidirectionnelle.

Quant aux lignes de bus (urbaines et régionales), elles seront déviées dans les deux sens de circulation vers les rues Pierre-Alex et de Vuippens, où des arrêts provisoires seront aménagés.

Signalisation routière à respecter

Les signalisations de fermeture de route et de déviation réglementaires seront mises en place. Par avance, la Ville de Bulle remercie la population et les usagers de leur compréhension pour ces perturbations du trafic inévitables.

Pour la sécurité de tous, les Autorités prient tout un chacun de se conformer strictement à la signalisation routière temporaire mise en place.

4

6



Les principaux travaux réalisés ou lancés en 2019

Oltre le projet phare que constitue le réaménagement de la route de Riaz et de la rue du Château-d'En-Bas (lire en pages 4 et 5), des travaux d'envergure seront effectués ou lancés durant l'année 2019. Tour d'horizon des principaux projets.

Voie verte Gare - Planchy-Nord

Une nouvelle liaison de mobilité douce «en site propre» – c'est-à-dire exclusivement réservée aux piétons et aux cyclistes – reliera la gare à la zone industrielle de Planchy-Nord, important bassin d'emplois bullois. Les travaux, qui comprennent la réalisation de deux passages sous voie dans le secteur de Taillemau et à proximité de la rue de l'Industrie, s'effectueront parallèlement au chantier d'envergure que représente la transformation de la gare. Le nouveau tronçon, d'une longueur d'environ 1,6 km pour 3 m de largeur, permettra aux piétons et aux cyclistes de cheminer et de se croiser en toute sécurité.

Début des travaux*: automne 2019
Durée*: deux ans

Liaison de mobilité douce Champy - Chemin des Crêts

Afin de poursuivre l'amélioration des liaisons de mobilité douce entre les communes périphériques et la commune-centre, une liaison intercommunale sera créée entre le quartier de Champy, à Riaz, et la zone industrielle de Planchy, à Bulle. Une nouvelle voie de mobilité douce en site propre longera la H189 sur quelque 500 mètres, côté Alpes, entre le chemin des Crêts et la rue de la Léchère.

Début de travaux*: printemps 2019
Durée*: deux mois

Liaison de mobilité douce Le Coude - La Pépinière

Autre amélioration du réseau de mobilité douce de l'agglomération, une nouvelle voie de cheminement continu «en site propre» reliera Morlon à Bulle, entre Le Coude et La Pépinière.

Début des travaux*: courant 2019
Durée*: six mois

Réaménagement de la route de la Pâla et de la rue de Vevey (secteur Arsenal)

Ce projet d'envergure comprend diverses mesures, à commencer par l'aménagement d'un carrefour à feux à l'intersection de la route de la Pâla et de la rue de Vevey (photo). Cette réalisation permettra de réguler le trafic à l'entrée ouest de la ville et de diriger la circulation de manière préférentielle vers la route de contournement H189, mais aussi de prioriser les transports publics.

Autre mesure favorisant une meilleure gestion du trafic : afin de permettre l'accès à la partie nord du quartier de l'Arsenal et, à long terme, à la zone industrielle de Planchy-Sud, un giratoire sera réalisé à l'intersection de la route de la Pâla et du chemin Sous-Crêt.

Le projet prévoit également l'aménagement de mesures d'accompagnement sécurisées et confortables pour rendre plus attractifs les déplacements des cyclistes et des piétons (aménagement de bandes cyclables et de trottoirs).

Début des travaux*: deuxième semestre 2019
Durée*: une année et demie

Réaménagement de la rue de l'Ancien-Comté

Le bas de la rue de l'Ancien-Comté à La Tour-de-Trême, entre le giratoire de la rue de la Porte-d'En-Bas et le passage à niveau Bulle-Broc, sera réaménagé. Dans ce cadre, la zone 30 existante située dans le centre de La Tour-de-Trême sera prolongée jusqu'au giratoire.

Les travaux prévus comprennent également l'aménagement de trottoirs, de pistes cyclables et de trottoirs mixtes piétons-vélos, l'adaptation des arrêts de bus ainsi que le réaménagement de la rue de la Porte-d'En-Bas et sa mise en zone 30. Ils seront menés conjointement à ceux du projet immobilier privé du «Pra Sud».

Début des travaux*: printemps 2019
Durée*: six mois

Aménagement d'un trottoir à la route de Morlon

Un trottoir sera aménagé à la route de Morlon, depuis l'arrêt de bus Mobul «Chalamala» jusqu'à hauteur du chemin des Pruniers. Les travaux menés dans le secteur prévoient également l'assainissement des collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires sur le chemin de la Belle-Luce.

Début des travaux*: courant 2019
Durée*: une année

* Le début des travaux et leur durée sont donnés à titre indicatif. Le calendrier est sujet à modifications, en fonction de l'avancement des procédures et des processus de réalisation des divers projets.

Stationnement à durée limitée

Deux nouveaux secteurs

Le stationnement à durée limitée sera introduit au 1^{er} janvier 2019 sur les rues du Russalet, du Pays-d'Enhaut, de Champ-Barby, du Vieux-Pont et Auguste-Majeux. Une mesure similaire a été mise en place sur le parking situé vers le Centre de tennis, à la rue du Stade.

Eviter l'encombrement des rues et des places: tel est l'un des objectifs des restrictions de stationnement des véhicules sur le domaine public communal. Aussi, la Ville de Bulle va-t-elle introduire, au 1^{er} janvier 2019, deux nouveaux secteurs de stationnement à durée limitée.

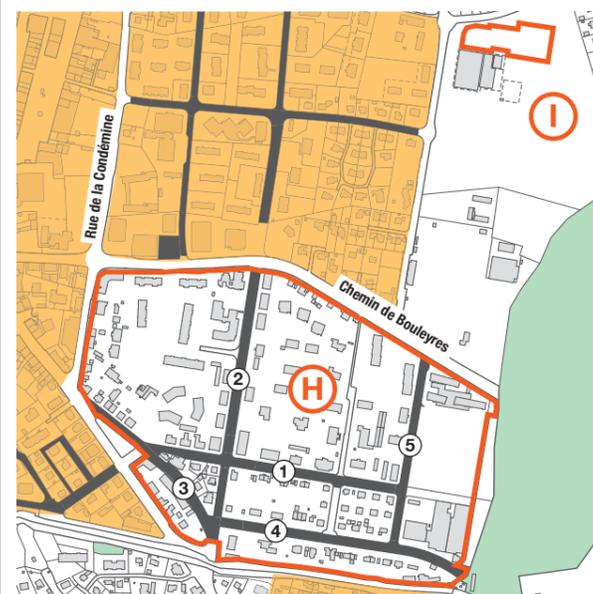
Le premier de ces secteurs – secteur H, voir ci-dessous – s'étend sur un périmètre comprenant les rues du Russalet (1), du Pays-d'Enhaut (2), du Vieux-Pont (3), de Champ-Barby (4) et Auguste-Majeux (5). La durée de stationnement y sera limitée à maximum deux heures, de 8 heures à 19 heures, les jours ouvrables. Pour les habitants ou les travailleurs du secteur, des autorisations de stationnement prolongé (vignettes) sont proposées par la Ville de Bulle, à certaines conditions (voir «Infos» ci-dessous).

L'autre nouveau secteur de stationnement à durée limitée concerne le parking situé vers le Centre de tennis, à la rue du Stade. Dans ce nouveau secteur I, la durée de stationnement sera limitée à maximum trois heures, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h, les jours ouvrables. A noter que les détenteurs d'une autorisation de stationnement pour les secteurs A à H ont la possibilité de stationner librement sur une partie du parking (partie en gravier).

Infos

Pour effectuer une demande d'autorisation de stationnement prolongé (vignette) et consulter les conditions d'octroi d'une vignette ainsi que les périmètres et secteurs de stationnement à Bulle et à La Tour-de-Trême:

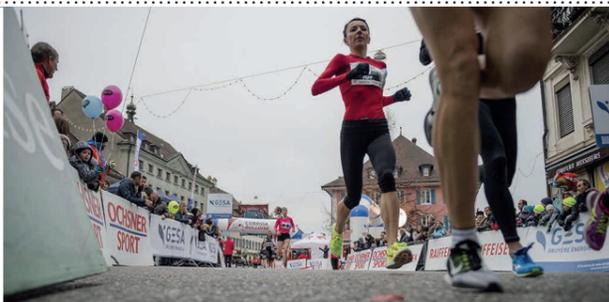
www.bulle.ch > Transports et mobilité > Stationnement



"Sport

Dernière cure à la fin du XX^e

Si l'on excepte le raccordement de la piscine au chauffage à distance en 2016, les derniers travaux d'amélioration datent de 1999 (réfection de l'étanchéité des bassins, réaménagement de l'entrée avec l'instauration d'un système de contrôle informatique et changement de l'ensemble de l'aménagement de la buvette). Pour la petite histoire, le bassin original (1918) était alimenté par l'eau de la Trême.



Bulle, la ville qui gagne

Licenciés ou non, les Bullois sont sportifs. Parmi ces milliers de personnes transpirant dans l'effort et la recherche de performance, quelques-unes parviennent à réaliser des prouesses. Les dernières en date? Le FC Bulle promu en 1^{re} ligue, le Club de tennis de table se hissant en finale de la Coupe de Suisse, le Minigolf-club Bulle retrouvant la LNA... Et vous, quel est votre dernier exploit?

Une cure de jouvence pour la piscine

De l'Etat de Fribourg, les centenaires reçoivent généralement autant de bouteilles de vin. De la Ville de Bulle, la piscine communale en plein air se voit proposer une cure de jouvence nécessaire, pour ses 100 ans, les derniers vrais aménagements datant de la fin du XX^e siècle. Le Conseil général se prononcera courant décembre sur la question. Coup de projecteur.



Une rénovation nécessaire

Les murs en béton armé des bassins, lézardés par les fissures, ne permettent plus de garantir leur étanchéité – et c'est un euphémisme. Plusieurs rapports du Service cantonal de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires pointent la piscine du doigt depuis quelques années déjà. Y sont notamment mis en cause: la qualité de l'eau et la buvette, plus aux normes en matière d'hygiène. Sans compter les recommandations du Bureau de prévention des accidents, lequel souligne que la fosse de plongeon (pas assez profonde) devrait être séparée des zones de nage, contrairement à aujourd'hui. «Cette piscine est utilisée par les Bulloises et Bullois de tout âge, rappelle Johanna Gapany, conseillère communale en charge du dossier. Pour apprendre à nager, se détendre, se défouler et, pour les plus sportifs, s'entraîner. A nous de faire en sorte que cette infrastructure réponde aux besoins et aux normes actuelles.»

Un emplacement idéal

Quitte à refaire une piscine, pourquoi ne pas la déplacer? En fait, une partie de la pré-étude réalisée a conclu que le site actuel présentait bien des qualités, indique l'élue. Un exemple? L'accès aisé, quel que soit le moyen de transport privilégié: bonne desserte en transports publics, parkings à proximité, possibilité de s'y rendre à pied pour bon nombre d'habitants... De plus, rénover les installations actuelles a l'avantage de permettre des économies. «Construire une nouvelle piscine doublerait les coûts, en comptant les frais d'acquisition du terrain, les coûts de démolition des bassins existants et ceux d'une reconstruction intégrale.» Autre inconvénient: la piscine se trouve juste au-dessus de la H189. Difficile de bâtir quoi que ce soit d'autre sur ce terrain...

Une attractivité renforcée

La mise en conformité de la piscine se ferait via un projet incluant une fosse de plongeon aux normes et deux bassins, dont un rectangulaire à la taille officiellement olympique (50 mètres), avec six lignes de nage. Une série d'autres mesures pour augmenter l'attractivité des lieux est prévue: un toboggan terminant sa course dans le bassin non nageur, des espaces détente améliorés, des bâtiments plus ergono-

miques, davantage de cabines et de vestiaires, une pataugeoire plus pédagogique, etc.

Un accès pour tous

La piscine communale est par essence ouverte à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite. Reste que, pour ces dernières, profiter des bassins relevait jusqu'ici du parcours du combattant. Du passé, si le projet est accepté dans quelques jours: «Les installations, bassins compris, permettraient aux personnes à mobilité réduite d'y accéder facilement, avec l'aide d'un accompagnant», explique Johanna Gapany.

Des coûts supportables

Devisé à 700 000 francs, un crédit d'étude a d'ores et déjà passé la rampe et représente 10% environ du projet final, avec une marge de plus ou moins 20%. Un investissement

De nombreuses mesures ont été imaginées pour augmenter l'attractivité des lieux: un toboggan terminant sa course dans le bassin non nageur, une pataugeoire plus pédagogique, des espaces détente améliorés, plus de cabines et de vestiaires, etc.

important, mais nécessaire, selon la responsable du dicastère des Sports. «Le projet a été réfléchi pour durer et coûter le moins possible au niveau de l'entretien. Pour chaque décision, nous avons tenu compte non seulement du prix à court terme, mais aussi de la durée des matériaux et des frais à long terme. On ne rénove pas une piscine avec une vision à deux ou trois ans, mais à trente ans au moins.» Le chantier devrait durer un an, entre fin août 2019 et juin 2020 environ. De quoi permettre aux habitants de tout de même profiter de leur piscine durant la belle saison.

Les incroyables talents bullois

Mérite sportif bullois

Bulle compte des sportifs par centaines et ces talents devraient être mieux mis en lumière. Raison pour laquelle la Ville a décidé de lancer le Mérite sportif bullois. Individuels, en groupe ou en club, les candidats ont jusqu'à la fin décembre 2018 pour déposer leur dossier.

A travers sa huitantaine de clubs et des individualités par centaines, Bulle foisonne de talents sportifs confirmés ou en devenir. La liste exhaustive est aussi longue que réjouissante! C'est pourquoi la Ville, via sa Commission des sports, a décidé de mettre en lumière ces équipes, ces personnes,

ces projets. Elle lance donc le Mérite sportif bullois pour récompenser les meilleurs d'entre eux. La première édition de la manifestation aura lieu le jeudi soir 27 juin 2019, à l'Hôtel de Ville.

Vous êtes sportifs ou membres d'un comité de club? Vous êtes fiers de vos exploits, de votre engagement, de vos efforts? Déposez vos dossiers de candidature jusqu'au 31 décembre auprès de M. Philippe Fragnière, coordinateur des sports (philippe.fragniere@bulle.ch ou tél. 078 822 29 25). Le jury se basera sur des critères précis pour procéder à l'évaluation des dossiers et à la désignation des vainqueurs, laquelle s'annonce ardue: classements, performances, influence sur la relève, implication au niveau du club, de la ville ou de la région... Ce modus operandi permettra de garantir une équité de traitement entre les nombreuses candidatures attendues, quel que soit le sport représenté.

Une fois la sélection effectuée, les candidats seront conviés à la soirée de gala. Tous les méritants s'y verront remettre un certificat de reconnaissance, alors que les gagnants recevront un prix de la Commission des sports. A vos marques, prêts? Participez!

"Seniors

Deux fois plus de seniors

Selon les prévisions, la population âgée de 65 ans et plus va doubler d'ici à 2035, en Gruyère comme dans les autres districts du canton. Les seniors représenteront alors près d'un quart de la population fribourgeoise. Le souhait des personnes âgées étant de pouvoir vivre le plus longtemps à domicile, il y a lieu de mettre en place des mesures pour favoriser leur autonomie, préserver leur santé et éviter l'isolement.

Le cadre légal

La Loi sur les seniors (LSen) ainsi que la Loi sur les prestations médico-sociales (LPMS) et la Loi sur l'indemnité forfaitaire constituent le cadre législatif du projet Senior+, du nom de la nouvelle politique globale de la personne âgée du canton de Fribourg.

Un concept d'ici à 2021

La Loi sur les seniors précise que les communes disposent de cinq ans, soit jusqu'en 2021, pour élaborer un concept en faveur des personnes âgées et définir des mesures concrètes à mettre en œuvre, en complément des mesures de l'Etat.

Répondre aux besoins de nos aînés et mieux les intégrer dans notre société

Le vieillissement de la population est un des enjeux majeurs de notre société. Avec le déploiement du projet cantonal Senior+, les districts et les communes se sont vu confier de nouvelles responsabilités et compétences dans le domaine de l'accompagnement des personnes âgées. Les communes ont jusqu'en 2021 pour définir dans un concept et selon les besoins de la population les mesures qu'elles entendent mettre en œuvre, en complément des mesures de l'Etat, pour contribuer à atteindre les buts de la Loi sur les seniors.

Avec le déploiement du projet cantonal Senior+ et de son cadre légal (lire ci-dessus), les communes ont jusqu'en 2021 pour définir dans un concept les mesures qu'elles entendent mettre en œuvre en faveur des seniors, en complément de celles de l'Etat. Dans le viseur: contribuer à atteindre les objectifs principaux de la politique en faveur des personnes âgées, également applicables au niveau des communes. Soit l'intégration des seniors dans la société, la reconnaissance de leurs besoins et de leurs compétences ainsi que le maintien de leur autonomie (art. 1 de la Loi sur les seniors, LSen).

SOUTIEN DU RÉSEAU SANTÉ ET SOCIAL DE LA GRUYÈRE

Afin de soutenir les communes gruériennes dans le développement de leurs concepts, un groupe de travail composé de représentants des communes du district et de spécialistes des différents domaines en lien avec l'accompagnement des personnes âgées a été créé, sur mandat du Réseau santé et social de la Gruyère (RSSG). Les réflexions menées ont conduit à l'élaboration d'un modèle de concept communal en faveur des seniors, à disposition des communes gruériennes.

«La mise en œuvre concrète des mesures en faveur des seniors est toutefois de la responsabilité des communes», précise Chantal Pythoud, conseillère communale bulloise responsable du dicastère Santé et affaires sociales, qui a présidé le groupe de travail. De son côté, le RSSG apporte son soutien aux communes par la mise à disposition de méthodes et d'outils, le regroupement des données récol-



tées et la coordination avec le réseau médico-social.

RECENSER LES PRESTATIONS

Il appartient désormais aux communes de réaliser, d'ici à 2021, les différentes étapes prévues dans le modèle de concept, notamment le recensement des prestations existantes, le diagnostic de la situation et le plan de mesures. En effet, il s'agit au préalable de connaître les besoins des seniors afin de mettre en place les mesures nécessaires. A l'échelon communal, les infrastructures, l'habitat et les services, l'accompagnement social, la vie associative et communautaire, l'information et la communication ainsi que le développement personnel constituent les domaines prioritaires d'intervention.

Pour remplir son devoir, la Ville de Bulle peut notamment s'appuyer sur sa Commission seniors, créée cette année. «Centrée sur les besoins des seniors, elle forme l'indispensable ancrage local pour la

mise en œuvre du concept communal en faveur des personnes âgées et le déploiement des mesures définies», souligne Chantal Pythoud. Plus généralement, elle représente une force de proposition dans tous les domaines touchant aux plus de 65 ans afin de garantir aux seniors une bonne qualité de vie et de renforcer leur place dans la société bulloise.

AVEC L'AIDE DES SENIORS

Pour beaucoup, la thématique de la personne âgée se réduit aux questions liées à l'EMS ou au maintien à domicile. Or, les plus de 65 ans, ce n'est pas que ça. «De nombreux seniors sont en bonne santé et désirent se rendre utiles à la société par le bénévolat, en faveur des personnes âgées ou pour des actions intergénérationnelles», relève la conseillère communale bulloise. Le futur développement des prestations en faveur de nos aînés passera aussi par l'implication des seniors eux-mêmes et la reconnaissance de leurs compétences.

Faites contrôler votre citerne!

Protection des eaux

Information pour les propriétaires d'une citerne à mazout, à diesel ou à essence: afin d'éviter toute pollution des eaux, n'oubliez pas de faire contrôler votre installation.

Un contrôle tous les dix ans est obligatoire:

- si votre installation se trouve en zone de protection des eaux souterraines (zones S). Un ordre de contrôle sera envoyé par le Service de l'environnement;
- si votre réservoir de moyenne grandeur (> 2000 litres) est situé dans des secteurs de protection des eaux particulièrement menacés (Au). Un ordre de contrôle sera envoyé par votre commune. Les installations doivent être autorisées par l'autorité (article 19, al. 2, LEau; art. 32, al. 2, let. h, i et j, OEau) et doivent être contrôlées au moins tous les 10 ans par une personne compétente (art. 22, al. 3, LEau; art. 32a, al. 1, OEau).

Un contrôle tous les dix ans est recommandé:

- si votre installation ne se trouve pas en secteur de protection des eaux particulièrement menacé (secteur ÜB);
- si votre réservoir est petit (451 à 2000 litres) et situé en secteur Au. Le contrôle, l'exploitation et la maintenance sont sous la responsabilité propre du détenteur de l'installation (art. 22, al. 1, LEau).

La liste des entreprises spécialisées est disponible sur le site internet de l'Association pour la protection des eaux et la sécurité des citernes CITEC-Suisse (www.citec-suisse.ch).

Infos

www.fr.ch/eau
www.citec-suisse.ch
 Département technique de la Ville de Bulle:
 tél. 026 919 18 40



"Bulle verte"

Un cadastre dédié au chauffage à distance

Dans quelle mesure puis-je raccorder ma maison au chauffage à distance (CAD)? Pour le savoir, un cadastre interactif et gratuit consacré à cet objet est disponible sur le site de Gruyère Energie SA (GESA) à l'adresse www.gruyere-energie.ch/cadastre.



Le chauffage à distance: une solution écologique et économique

Avec la révision du Plan d'aménagement local de la Ville de Bulle, le PAL, dont les dernières adaptations ont été mises à l'enquête le printemps dernier, l'utilisation d'énergies renouvelables est devenue incontournable, que ce soit pour chauffer sa maison ou l'approvisionner en eau chaude. Parmi les différentes méthodes écologiques existantes, on trouve le chauffage à distance, un réseau de production et de distribution d'énergie qui fait désormais partie du paysage bullois. Coup de projecteur sur un système en pleine expansion.

Avec une chaleur produite issue en grande majorité d'énergies renouvelables et locales (90%), le chauffage à distance, abrégé CAD, s'inscrit pleinement dans la politique de développement durable dictée par la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération. Stratégie que la Ville de Bulle a mis en application par son Plan directeur des énergies, intégré au PAL. Si le CAD est écologiquement intéressant, il l'est aussi d'un point de vue économique et pratique.

La diversité des sources de chaleur utilisées, comme le bois ou les rejets thermiques, permet de conserver des prix durablement stables. De plus, le raccordement ne nécessite qu'un investissement de base unique. Tous ces éléments rendent le CAD très concurrentiel par rapport aux autres sys-

Aujourd'hui, 770 bâtiments possèdent un raccordement au chauffage à distance pour un réseau de 113 km.

tèmes de chauffage.

UN SYSTÈME PEU CONTRAIGNANT

Compatible avec tous les systèmes de chauffage centraux (radiateurs, chauffage au sol, etc.), le raccordement à un réseau général libère les utilisateurs des contraintes liées à l'entretien et garantit une alimentation 365 jours par année. A cela, s'ajoute un gain de place. Pour une villa, la taille de l'installation de raccordement est comparable à celle d'une armoire à pharmacie.

QUI PEUT SE RACCORDER AU CAD?

Un cadastre interactif et gratuit est accessible sur le site de Gruyère Energie SA (GESA) à l'adresse www.gruyere-energie.ch/cadastre. Celui-ci permet de savoir dans quelle mesure son bâtiment peut bénéficier du CAD.

LE CAD À BULLE

Les premiers utilisateurs ont pu bénéficier en 2004 d'un raccordement au CAD en ville de Bulle. A présent, ce sont cinq centrales de chauffe qui alimentent les communes de Bulle et Riaz. Dernière-née, la centrale de Planchy qui puise son énergie de la récupération de rejets thermiques issus de l'activité de Liebherr Machines Bulle SA. Aujourd'hui, 770 bâtiments possèdent un raccordement à ce système pour un réseau de 113 km.

DENSIFIER ET INNOVER

Outre sa densification dans les communes de Bulle et Riaz, le CAD se développe également à Marsens avec un projet innovant de valorisation de chaleur provenant de la STEP de Vuippens. Sa construction a débuté cette année et se poursuivra jusqu'en 2023. GESA étend aussi son réseau du côté de Gruyères en construisant une nouvelle centrale de chauffe au lieu-dit «Pra Bosson».

La densification du réseau est extrêmement importante, car elle influence très favorablement les coûts de structure et par conséquent les tarifs. Enfin, c'est par l'innovation, basée essentiellement sur le principe de récupération de chaleur, que le chauffage à distance pourra être encore plus performant.



La centrale de chauffe de Palud, l'une des cinq centrales actives aujourd'hui en Gruyère.

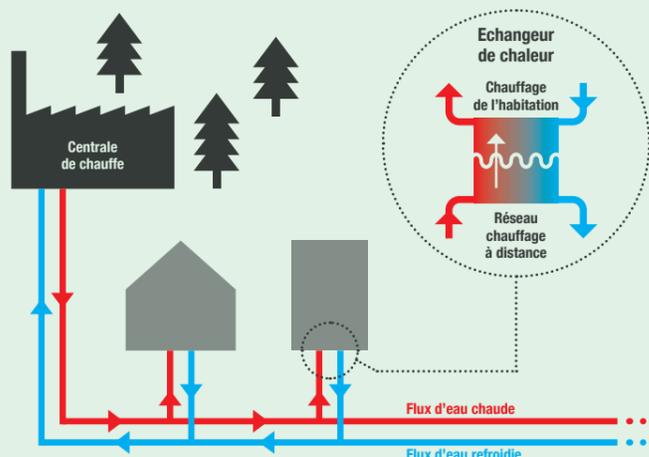
Le CAD, comment ça fonctionne?

Le chauffage à distance est un système produisant de la chaleur de manière centralisée. Cette dernière est ensuite distribuée aux utilisateurs raccordés en vue de garantir l'approvisionnement en chauffage et en eau chaude sanitaire. Concrètement, il s'agit d'une boucle de distribution d'eau chaude alimentée par des centrales de production de chaleur. L'eau est portée à une température de près de 100°C vers les bâtiments raccordés.

Une fois arrivée, l'eau traverse un échangeur de chaleur et libère l'énergie nécessaire au chauffage du bâtiment. Après ce transfert, l'eau partiellement refroidie retourne vers les centrales de chauffe pour un nouveau cycle.

Infos

Cadastre CAD:
www.gruyere-energie.ch/cadastre
Service cantonal de l'énergie:
www.fr.ch/sde



De l'énergie renouvelable pour le chauffage, un objectif politique bullois

Le Conseil communal de la Ville de Bulle a décidé, au travers de l'article 19 du nouveau Règlement communal d'urbanisme (RCU), de rendre obligatoire le raccordement au chauffage à distance pour le renouvellement d'installations de production de chaleur.

Les bâtiments disposant d'une installation alimentée par un minimum de 75% d'énergies renouvelables sont, pour leur part, dispensés de cette obligation. L'utilisation d'énergies fossiles pour tout nouveau système de chauffage n'est donc désormais plus possible.

Infos

www.bulle.ch/fr/technique

"Actualités

Mesurer l'utilisation du vélo

Depuis 2015 et le lancement de son plan d'action vélo, la Ville de Bulle s'engage pour encourager l'utilisation de la petite reine au quotidien. Après la réalisation de nombreuses mesures, des indicateurs ont été mis en place afin de quantifier l'évolution de la pratique du vélo à Bulle.

10

2^e Festival des soupes

Les fêtes de fin d'année apparaissent plus que jamais comme une période où la solitude et l'isolement sont plus fortement ressentis. Afin d'offrir des moments de partage et de convivialité, le Festival des soupes investira pour la deuxième année les Halles bulloises, du 20 au 25 décembre.

11

Nouveau venu au Législatif

Le libéral-radical Pierre-Yves Lüthi a démissionné du Conseil général de la Ville de Bulle. Il a été remplacé au 1^{er} septembre 2018 par Hervé Ruffieux, premier des viennent-ensuite de la liste PLR.



Mobilité

Un plan d'action vélo qui compte!

Depuis 2015, la Ville de Bulle s'engage pour le vélo à travers un plan d'action ad hoc. De nombreuses mesures ont été réalisées pour améliorer l'infrastructure cyclable et faire la promotion de la petite reine en ville. Trois ans après le démarrage du projet, le besoin d'en mesurer les effets se fait sentir.



Quatre indicateurs ont été choisis pour quantifier l'évolution de la pratique du vélo à Bulle. Un suivi régulier permettra une comparaison année après année. Les premiers relevés ont eu lieu en 2018 et serviront d'état de référence.

Aménagements et nombre de cyclistes

Toutes les bandes et pistes cyclables, les trottoirs mixtes et contresens cyclables ont été recensés sur une carte. Les zones 30, qui profitent largement aux vélos, l'ont aussi été. Au total, les cyclistes disposent de plus de 33 kilomètres de rues en zone 30, auxquelles s'ajoutent 20 kilomètres de rues dans lesquelles un aménagement spécifique existe! Mais à quel point ces aménagements sont-ils utilisés? Des comptages ont eu lieu à six endroits pour dénombrer les cyclistes y passant. La route de la Ronclina et la rue de l'Ancien-Comté remportent la palme des axes les plus prisés.

Du côté des parkings...

Rouler, c'est bien. Pouvoir parquer sa petite reine en sécurité et proche de sa destination,

c'est mieux. Le nombre de places aménagées ainsi que leur utilisation ont été investigués. Ces données ont été comparées à un relevé similaire effectué en 2016.

En deux ans, la Ville de Bulle a créé près de 80 places vélo équipées. Cela représente une augmentation de 15% de l'offre! La qualité des places a aussi été améliorée, par l'installation de couverts ou de nouveaux supports. Ces efforts se ressentent dans l'occupation des places: il y a 83% de vélos en plus stationnés en 2018 par rapport à 2016. L'augmentation est particulièrement sensible au centre-ville ainsi que vers l'école de la Condémine. Ces premiers chiffres sont encourageants et les tendances qui se dégagent pourront être mieux analysées lors des prochains relevés.

Comment nous déplacerons-nous demain?

Le monde de la mobilité est agité par les perspectives qu'ouvrent les nouvelles technologies. Mobilité électrique, partage de voitures, minibus sans chauffeurs, services en ligne multipliés pourraient modifier nos habitudes de déplacement. L'apparition de l'e-commerce, des réseaux sociaux et des espaces de télétravail modifient, eux aussi, nos rapports à l'espace.

Ces nouvelles solutions permettront-elles de contenir l'augmentation de la circulation? Faudra-t-il toujours autant de places de stationnement? La sécurité sera-t-elle accrue? Quel est le rôle des collectivités publiques? De manière pilote en Suisse romande, des acteurs de l'agglomération Mobul et de l'Association régionale la Gruyère (ARG) se sont penchés sur ces questions lors d'un atelier fin novembre*. La réflexion sur les solutions prometteuses pour la région devrait se poursuivre prochainement.

*Cet atelier a été mené dans le cadre du projet national RegioMove: www.regiomove.ch

Prix jeunesse et famille

La fondation AFAG récompensée

Sur proposition de la Commission jeunesse et famille, le Conseil communal de la Ville de Bulle a attribué le Prix jeunesse et famille 2018 à la fondation AFAG (Aide aux familles de la Gruyère) dont le but est de venir en aide aux familles et aux personnes dans le besoin, confrontées à des problèmes de santé, de handicap, à des difficultés financières, etc. La récompense de 1000 francs sera remise lors de la journée d'accueil des nouveaux arrivants, le 26 janvier 2019.

L'objectif du Prix jeunesse et famille est de récompenser et de valoriser l'engagement ou l'émergence d'un projet futur en faveur des générations jeunes ou moins jeunes qui viennent d'ici ou d'ailleurs. Ce prix, remis pour la troisième année, s'adresse aux associations et individus basés sur le territoire communal. Les associations ou personnes peuvent présenter une de leurs activités ou un projet qu'elles souhaitent concrétiser et ayant un impact positif sur l'environnement en faveur de la jeunesse et de la famille.

Voie verte



Un premier espace dédié à la vie sociale

La liaison de mobilité douce reliant la gare à Espace Gruyère est désormais agrémentée d'une structure métallique. Posée cet automne, elle a été réalisée – et offerte à la Ville de Bulle – par l'École du métal. Un premier espace dédié à la vie sociale sous la forme d'une aire de pique-nique a été aménagé à côté de la structure avec l'installation de tables et de bancs en bois. Des arbres ont également été plantés à proximité. Ces aménagements ont vu le jour à la suite de l'atelier participatif sur la voie verte mené par l'association influ&sens.



Intégration

19 décembre: «T'es en gare»

Pendant la période de l'Avent, le hall (chauffé) de la gare TPF de Bulle sera à nouveau animé par le «T'es en gare», le mercredi 19 décembre 2018, de 17 h à 19 h.

Fruit d'une collaboration entre les jeunes de la gare, les travailleurs sociaux hors murs de la Ville de Bulle, Bulle Sympa, les TPF et la Police cantonale, «T'es en gare» a pour but d'offrir un moment convivial d'échange et de rencontre dans un endroit de passage, avec une table garnie par du thé et des biscuits de Noël offerts aux passants du moment...

Infos

<https://www.facebook.com/bulle.sympa/>

Le Festival des soupes remet le couvert

Après une première édition à succès, Bulle vivra son 2^e Festival des soupes, du 20 au 25 décembre 2018. Durant les fêtes de fin d'année, dans le prolongement du Marché de Noël des artisans (du 13 au 16 décembre), les Halles se transformeront en lieu de rencontre pour toutes les couches de la population, à commencer par les personnes seules ou défavorisées.

Chaque soir de 18 h à 22 h, une soupe (gratuite) sera préparée et servie par des bénévoles ou des associations. L'association Afri Bulle, la Fondation Clos Fleuri et les agents Bulle Sympa se sont d'ores et déjà annoncés. Organisatrice de la manifestation, l'Association Festival des soupes est encore à la recherche de bénévoles pour l'une ou l'autre des six soirées au programme, en particulier celles des 24 et 25 décembre (contact: festivalsoupebulle@bluewin.ch). Axées sur le partage et la convivialité, ces soirées seront égayées par des animations musicales, dès 19 h. Des animations pour les enfants seront également proposées chaque soir, de 18 h à 19 h.

Infos

Du 20 au 25 décembre 2018, de 18 h à 22 h
Voir la page Facebook «Festival des soupes Bulle»

24 mai 2019: Fête des voisins

La Fête des voisins? L'occasion de se rencontrer dans la convivialité afin de rompre l'anonymat et l'isolement et de vivre son quartier autrement! La Ville de Bulle invite tous les habitants qui souhaitent organiser leur fête de quartier à l'encontre de la Fête des voisins à réserver la date du 24 mai 2019. De plus amples informations seront communiquées dans le courant du printemps.

Programme du Musée gruérien

Jusqu'au 6 janvier 2019

Mondes intérieurs L'hôpital de Marsens

Œuvres créées par les patients, objets, photographies, documents inédits et audiovisuels racontent l'histoire de cette institution fondée en 1872. En collaboration avec le Réseau fribourgeois de santé mentale et le festival Altitudes.

Jusqu'au 6 janvier 2019

Marcel Imsand Les Frères

Les Frères, c'est la rencontre privilégiée de Marcel Imsand avec les jumeaux Vionnet, Louis, dit l'Est et l'Ouest, et Emile, dit Milet, de Vaulruz. Le Musée gruérien expose les 47 tirages originaux de cette série exceptionnelle.

Du 27 janvier au 28 avril 2019

Vernissage: samedi 26 janvier 2019 | 18 h

Nicolas Savary Conquistador

Les photographies contemporaines de Nicolas Savary dialoguent avec celles de Louis de Bocard, un explorateur fribourgeois parti en Argentine en 1889. En coproduction avec le Musée de l'Elysée.

JEUDI 13 décembre 2018 + JEUDI 10 janvier 2019

9 h - 10 h

Animations enfants

Né pour lire à la bibliothèque

Tous les deuxièmes jeudis du mois et parfois le samedi, les tout-petits de 0 à 4 ans partent à la découverte du livre avec leurs parents, en compagnie d'animatrices.

Infos

Entrée libre, sans inscription

Samedi 15 décembre 2018

10 h

Samedi ça te dit? Cartes de Noël

Viens à la bibliothèque avec tes copains. Réalisons ensemble de belles cartes pour Noël.

Infos

Pour les enfants dès 6 ans
Durée: 1 h 30
Prix: 5 francs par enfant

Inscription recommandée au:

Tél. 026 916 10 10

musee@bulle.ch

JEUDI 27 décembre 2018

14 h 30

Histoires du... jeudi: 1, 2, 3 dans ma hotte en bois!

Le rendez-vous des enfants pendant les vacances scolaires. Des contes à écouter dans le cadre confortable de la bibliothèque avec Aline Hirt.

Infos

Pour les enfants dès 4 ans
Contes suivis d'un goûter
Durée: 45 minutes
Entrée libre, sans inscription

Ton anniversaire au Musée

Avec tes copains et copines, tes invités et quelques parents qui vous accompagnent, vous participez à une visite ludique du Musée gruérien de Bulle. Une animatrice vous accueille et vous prépare plein de surprises!

Infos

Pour 10 à 12 enfants
Visite ludique seule ou suivie d'un goûter
Prix: 100 à 200 francs
Réservation à l'avance au:
Tél. 026 916 10 10

En permanence

A la rencontre de la Gruyère authentique

Partez à la rencontre de la Gruyère des siècles passés, visitez l'intérieur d'une ferme et d'un chalet d'alpage, partagez les joies et les peines des habitants.

A la recherche d'une activité pour votre sortie de groupe? Découvrez notre offre de visites guidées ou visites avec apéritif...

Le circuit historique Bulle à parcourir

Découvrez la ville et son passé grâce à un prospectus, une brochure et un site web.

Visites commentées en trois langues (F/D/E), sur demande. Visites suivies d'une dégustation de produits du terroir, sur demande.

Infos

<http://www.la-gruyere.ch/circuit>

"Jeunesse

Voter? Un jeu d'enfant en dix étapes

Comment s'y prend-on pour voter, au niveau fédéral? La question n'a rien d'idiote lorsqu'il s'agit des premières fois. Le site internet d'Easyvote – ou son application mobile – détaille ainsi la démarche en dix points, au moyen de visuels clairs. Facile, rapide et utile. Pas seulement pour les jeunes, d'ailleurs...

Jeu: découvrez le lieu de la photo mystère

Découvrez le lieu de la photo mystère au bas de cette page et gagnez un prix de 50 francs. La dernière photo mystère (Le bulletin N° 31, mai 2018) était celle de la fontaine située au carrefour de la rue du Tirage et de la rue des Vanils, à Bulle.



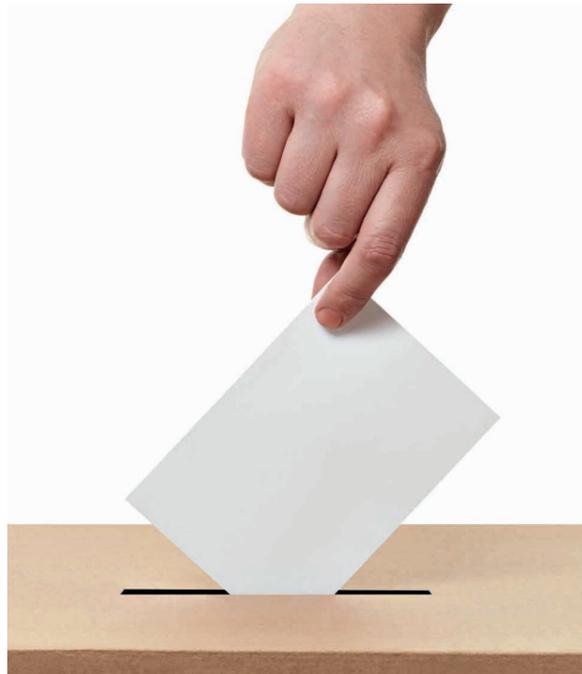
Easyvote ou comment encourager les jeunes à voter

Etre en mesure de voter en ayant bien compris les objets d'un scrutin fédéral, en tant que jeune citoyen: tel est l'objectif du programme Easyvote, que la Ville de Bulle vient de rejoindre. C'est que le système démocratique suisse fait parfois figure d'épouvantail pour la jeune génération. L'objectif est de faire remonter le taux de participation dans cette catégorie d'âge.

Pour un jeune citoyen, les objets d'un scrutin fédéral se révèlent parfois nébuleux. Résultat: la tentation est grande de ne pas voter, ce qui se vérifie dans les statistiques. Afin d'encourager la jeune génération à tout de même faire usage de ce droit précieux, la Ville de Bulle rejoint Easyvote. Un programme de la Fédération suisse des parlements des jeunes soutenu financièrement par la Confédération.

Dès 2019, les citoyens de 18 et 19 ans recevront donc des brochures pour les aider à comprendre les enjeux des vota-

Etre en mesure de voter en ayant bien compris les objets d'un scrutin fédéral, en tant que jeune citoyen: tel est l'objectif du programme Easyvote. On trouve sur le site web du programme des vidéos didactiques, un langage particulièrement apprécié des jeunes adultes.



tions. Et ce, lors de chacun des quatre scrutins populaires annuels, au niveau national. Les explications fournies se veulent simples, claires et neutres. En outre, un site internet présente de manière accessible le système démocratique helvétique et vulgarise le processus de vote ou d'élection, notamment. On y trouve également des vidéos didactiques, un langage particulièrement apprécié des jeunes adultes.

TAUX DE PARTICIPATION EN HAUSSE PARTOUT

Depuis son lancement, Easyvote a déjà rencontré un joli succès. Plus de 100 000 jeunes ont reçu les brochures explicatives du programme. En réduisant les obstacles à la compréhension des objets de votation, il a pu faire ses preuves un peu partout en Suisse, dans les communes l'ayant adopté (dont celle de Fribourg récemment).

Le taux de participation des jeunes y a clairement grimpé, pour se rapprocher de celui de leurs aînés. L'objectif du programme est d'atteindre les 40% de participation, au niveau de la jeunesse.

Infos
www.easyvote.ch



Le saviez-vous?



Pour vous aider à recycler vos déchets

Quel est le point de collecte des déchets le plus proche de chez moi? Où déposer mes capsules de café usagées et mes sacs poubelles? Quand ouvrent (et surtout ferment) les déchetteries communales? Comment procéder pour le ramassage des objets encombrants? MEMODéchets (www.memodechets.ch), un site web et une application gratuite pour smartphone, vous aide au niveau du recyclage. L'app est disponible pour les iPhones et les téléphones fonctionnant sous Android.

Surveillance du stationnement en civil

Les agents de la Police locale ne sont pas les seuls à contrôler le stationnement des véhicules sur le territoire de la ville de Bulle. En civil, mais muni d'un brassard de couleur jaune fluo où figure la mention «Service du stationnement», un employé communal de la section voirie officie un jour par semaine comme agent de surveillance et effectue des contrôles des zones payantes et à disque. Habilité à exercer cette mission après avoir suivi une formation auprès de la Police cantonale, il peut infliger des amendes d'ordre concernant le trafic dormant (véhicules en stationnement).

Concours

Photo mystère du Bulletin

Le bulletin vous propose à chaque nouvelle édition une photo mystère. Cette fois-ci, il faut trouver le tunnel photographié.

Le gagnant ou la gagnante sera averti(e) personnellement. Prix: 50 francs.

M. Gérard Rouiller, à Bulle, a gagné le concours de la dernière édition après tirage au sort. Il s'agissait de la fontaine située au carrefour de la rue du Tirage et de la rue des Vanils, à Bulle.

Envoyez le talon-réponse rempli à:
Ville de Bulle, Grand-Rue 7, C.P. 32, 1630 Bulle
bulletin@bulle.ch

Nom/prénom: _____

Adresse: _____

Réponse: _____

